

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL DE SCHAERBEEK

COMPTE-RENDU DU 16 JANVIER 2020

Présent.e.s

Composante 1

- ✓ Michel DE HERDE (Echevin de l'Enfance)

Composante 2

- ✓ Philippe MARTIN (Service de l'inspection pédagogique - Enseignement Communal)
- ✓ Bénédicte THYS (Ecole Sainte Louise de Marillac)
- ✓ Dominique BOGAERT (Ecole du Divin Sauveur)

Composante 3

/

Composante 4

- ✓ Charlotte BERTIN (Bouillon de Cultures)
- ✓ Stéphanie PROANO (Maison de Quartier Dailly)
- ✓ Assia BOUHNANI (CréActions ASBL)
- ✓ Marie VANCAPPELLEN (Liens de Quartier Petite Enfance)
- ✓ Sébastien BILLION (Le Blé en Herbe)
- ✓ Florence AZAMA (Maison de Quartier d'Helmet)
- ✓ Bernadette LAMINE (Enfants et Compagnie)

Composante 5

- ✓ Georgia GIAGZIDIS (Atelier des Petits Pas)
- ✓ Geneviève ANSAY (Bibliothèques de Schaerbeek)
- ✓ Rachid BENCHEIKH (Ludothèque Sésame ASBL)
- ✓ Adrien VANDERSNICKT (La Gerbe AMO)

Personnes invitées

- ✓ Alice ANTOINE (Coordinatrice Accueil ONE)
- ✓ Aurélie QUINTERLIER (Coordinatrice Accueil ONE)
- ✓ Chloé PERRETI (Service Culture de Schaerbeek - Maison des Arts)
- ✓ Geoffrey DONY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)
- ✓ Marie HENROTAY (Réseau Coordination Enfance – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek)

Personnes excusées

- Déborah LORENZINO (Echevine de l'Accueil Extrascolaire)
- Francis VIEUXTEMPS (Institut Sainte Marie-Meiser)
- Fathila ELMOUHIB (CEDAS asbl)
- Christophe GUENARD (Yacasports)
- Christine REDANT (Réseau Coordination Enfance)

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CCA DU 26 SEPTEMBRE 2019

⇒ **Approbation du compte-rendu du 26 septembre 2019**

3. PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS ATL DE TYPE 1 ET TYPE 2 DEMANDANT UN AGRÉMENT ET UN SUBVENTIONNEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CLE 2020 – 2025

Les coordinateurs rappellent qu'à la suite de cette CCA et à condition que les membres approuvent les opérateurs demandant l'agrément et les objectifs et actions à mener durant le Programme CLE 2020-2025, ce dernier sera passé à l'analyse et devra également être approuvé par le Conseil Communal le 11 février prochain avant de pouvoir être envoyé à l'ONE (au plus tard pour le 31 mars).

Les coordinateurs présentent les opérateurs souhaitant renouveler leur agrément. **ANNEXE 1**

Les membres proposent plusieurs modifications concernant l'appellation de certaines écoles en remplaçant « Ecole Primaire » par « Ecole Fondamentale ».

Les Ecoles du Réseau Libre font remarquer que plusieurs écoles du réseau ont deux implantations administrativement reconnues:

- L'Ecole Fondamentale Sainte Louise de Marillac 1 et l'Ecole Primaire Autonome Sainte Louise de Marillac 2
- L'Ecole Notre Dame de la Paix 1 et L'Ecole Notre Dame de la Paix 2
- L'Institut Fondamental de la Sainte Famille d'Helmet et l'Institut Primaire de la Sainte Famille d'Helmet
- L'Institut Fondamental de la Vierge Fidèle et l'Institut Primaire de la Vierge Fidèle
- L'Institut Fondamental Saint Dominique et l'Institut Primaire de Saint Dominique

La Ludothèque de Schaerbeek fait également remarquer que « Ludocontact » devient « Ludothèque Sésame ».

Ces modifications seront directement modifiées dans le Programme CLE.

Michel DE HERDE regrette que toutes les écoles situées sur le territoire ne s'inscrivent pas encore dans ce Programme CLE.

⇒ **La liste des opérateurs demandant l'agrément est approuvée.**

4. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES OBJECTIFS ET ACTIONS À MENER DURANT LE PROGRAMME CLE 2020 – 2025

Les coordinateurs ATL présentent les objectifs et actions à mener durant le Programme CLE 2020-2025. **ANNEXE 2**

Les membres ont apporté quelques remarques :

Potentiel d'accueil

- Ajouter les opérateurs néerlandophones connus dans les outils de communication et la base de données du SAES
 - **Être attentif** aux opérateurs néerlandophones qui font de la discrimination linguistique (par exemple : pas d'inscription possible si l'enfant ne parle pas néerlandais)
- Faire une étude des besoins spécifiques pour analyser la problématique
 - **Être attentif** que la problématique des enfants de 2,5 à 4 ans n'est pas forcément la même que celle des 3 à 6 ans
- Développer un projet pilote permettant de désengorger les listes d'attente en réservant des places dans des stages schaarbeekois
 - **Être attentif** aux effets pervers dans le fait de privilégier certaines familles et aux critères d'éligibilité au projet
- **AJOUTER** sous l'objectif « Développer l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques dans les activités extrascolaires » : participer à la CCPH (la commission communale de la personne handicapée)
- Rendre visible l'offre inclusive dans les outils d'information
 - Michel DE HERDE a rencontré les membres de la CCPH qui souhaiteraient avoir un lieu qui peut orienter les familles dans leur recherche d'activités adaptées au handicap de leur enfant
- Augmenter l'offre via un projet d'accueil spécifique pour enfants différents (ASED) en collaboration avec les écoles d'enseignement spécialisé (Ecole La Vallée et Ecole Chazal – type 1, type 2 et type 8)
 - Les membres **font remarquer** que ce n'est pas de l'« inclusion ». Que ce projet pose question, telle que « Quelle société voulons-nous ? », « Ou mettons-nous les moyens ? », « Voulons-nous des « groupes » d'enfants séparés ? ». Il y a également débat sur la question de la formation des personnes qui encadrent les enfants à besoins spécifiques. Le rôle de l'animateur est de répondre aux besoins de TOUS les enfants et qu'il faut mettre surtout de l'importance dans la préparation de l'accueil
- Poursuivre le projet INUI (Intégration des Non-Utilisateurs Involontaires aux activités extrascolaires) qui répond aux phénomènes d'auto-exclusion
 - Les membres **font remarquer** qu'il serait opportun de faire une évaluation chiffrée de l'impact de ce projet
- Développer la capacité d'offre d'accueil dans les activités sportives
 - **Michel DE HERDE commente** en expliquant que beaucoup de familles sont demandeuses pour des activités sportives mais sans la notion de « compétition » et plus familiales

Potentiel d'accueil – offre d'activité

- Développer la mixité des activités durant le temps libre, notamment pendant les périodes de congés scolaires
 - Les membres **font remarquer** qu'il s'agit plus d'une question d'offre que de volonté. Normalement toutes les équipes sportives sont théoriquement mixtes avant 14 ans.
 - Les membres **font remarquer** qu'il n'y a pas que les filles qui n'ont parfois pas accès ou sont mal à l'aise dans certaines activités mais que c'est aussi le cas pour les garçons (ex : danse)
- Développer les activités en familles
 - Les membres **font remarquer** que souvent les parents sont partants en théorie mais moins en pratique
- Mener une réflexion sur la place des devoirs
 - Les membres **font remarquer** qu'ils souhaitent que soit abordée la place des devoirs en lien avec le Pacte d'Excellence et la refonte des décrets EDD, ATL,...En effet, la question des devoirs en tant que telle doit être posée car les devoirs sont la source d'une grosse pression de la part des parents et du corps professoral envers les enfants

Temps d'accueil

- Diffuser l'information concernant l'âge scolaire obligatoire à partir de cinq ans
 - Les **Coordinatrices Accueil de l'ONE expliquent** qu'une association schaerbeekoise (qui accueille les enfants de moins de 6 ans en journée) les a contactées concernant l'obligation scolaire et l'information qu'elle devait diffuser aux parents qui ne souhaitaient pas inscrire leurs enfants de 5 ans dans une école. Quid des sanctions pour les parents qui ne respecteraient pas la règle ?

Coût et participation financière

- Accompagner et participer à la mise en place d'un projet de la commune proposant un stage accessible financièrement
 - **MODIFIER** « stage » en « plaine »

Formation du personnel

- Créer un partenariat avec le bureau ALE afin que les accueillant.e.s aient leur formation de base avant qu'elles ne soient détachées dans les écoles
 - Les membres **font remarquer** que le bureau ALE devrait mettre l'accent sur des formations en liens avec l'enfance et l'extrascolaire lorsqu'il s'agit de personnes détachées dans les écoles pour faire de l'accueil
- Informer les familles et les professionnels sur l'offre d'accueil à Schaerbeek et dans la région de Bruxelles-Capitale via

- Les **Coordinatrice Accueil de l'ONE font remarquer** qu'il est également possible d'afficher les informations dans les consultations ONE et de diffuser l'information dans la newsletter de l'ONE « 100% ATL »

Les modifications nécessaires seront directement apportées dans le Programme CLE

- ⇒ **Les membres approuvent les objectifs et actions à mener durant le Programme CLE 2020-2025**

Faisant suite à la CCA du 26 septembre et celle-ci du 16 janvier, l'entièreté du programme CLE est avalisé par les membres de la CCA.

5. DIVERS

Suite à sa rencontre avec les membres de la CCPH, Michel DE HERDE propose que la CCA puisse rencontrer la CCPH en l'invitant à la prochaine CCA. Il propose également d'aborder la thématique de l'inclusion lors de la prochaine CCA.

Les coordinatrices accueil de l'ONE informent que l'ONE a un service qui aborde les questions de l'inclusion : le CAIRNE, personne responsable Pascale CAMUS.

La directrice de l'Ecole Sainte Louise de Marillac demande aux coordinateurs ATL de prendre contact avec l'académie de musique de Schaerbeek afin d'informer cette dernière que l'horaire de certains cours de musique empiète parfois sur les horaires de l'école. Certains parents se permettent de venir chercher leurs enfants avant la fin des cours scolaires pour être à l'heure à l'académie de musique. La directrice demande que l'académie puisse revisiter ses horaires afin que cela ne se produise pas.

La prochaine CCA aura lieu le jeudi 2 avril de 12h à 14h